



Ville de Thiers

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 Avril 2019

### Compte rendu

#### Etaient présents :

#### **21 Conseillers Municipaux sur 33 en exercice**

M. Claude NOWOTNY, M. Abdelhraman MEFTAH, Mme Nicole GIRY, Mme Martine MUNOZ, Mme Marie-Noëlle BONNARD, Mme Hanife OZKAN, M. Paul SABATIER, M. Thierry BARTHELEMY, Adjoints ;

Mme Saliha BOULIL, M. Alain HOUCHOU- BIGNALET, Conseillers Délégués ;

M. Jean-Pierre MOUCHARDIAS Mme Christine BLOC, M. Claude PEGEON (arrivé à 20h24 au point n°3), M. Rachid DOUFFI, M. Claude GOUILLON-CHENOT, M. Stéphane RODIER, Mme Gisèle LEROUX, M. Clément PINAY, Mme Jacqueline MALOCHET, Mme Marie-Michelle BAYLE, M. Hugues WATIN-AUGOUARD, Mme Farida LAÏD, M. Denis GUERIN (arrivé à 20h11), Conseillers Municipaux;

#### Avaient donné procuration :

#### **09 Conseillers Municipaux,**

Mme Françoise KORCZENIUK, procuration à Thierry BARTHELEMY,  
M. Lionel ANDRE, procuration à M. Abdelhraman MEFTAH,  
Mme Carine BRODIN, procuration à M. Claude NOWOTNY,  
Mme Hélène BOUDON, procuration à Claude GOUILLON-CHENOT,  
M. Philippe BARRAU, procuration à Mme Saliha BOULIL,  
Mme Marjorie PALASSE, procuration à M. Stéphane RODIER,  
M. Thierry DEGLON, procuration à Mme Marie-Michèle BAYLE ;  
M. Benoit GENEIX, procuration à M. Hugues WATIN-AUGOUARD,  
M. Yves POLESE, procuration à Mme Farida LAÏD,

M. Claude NOWOTNY, Maire de Thiers, ouvre la séance à 20h05.

### ORDRE DU JOUR

#### Communications du Maire

#### Décisions prises par délégation

**DCM2019-82: Marché de travaux - Aménagement extérieur du tribunal de Thiers : création d'une rampe d'accès PMR.  
Avenant n°1 : aménagements extérieurs complémentaires.**

Création d'une rampe d'accès PMR pour le tribunal de Thiers avec l'entreprise AU PLUS VITE TRAVAUX (63 Gerzat) pour un montant de 17 981,10€ HT.  
Avenant n°1 conclu pour travaux complémentaires de voirie et un mur coffré pour un montant de 5 749,05€ HT.  
Portant le montant du marché à 23 730,15€ HT (+24% environ).

**DCM2019-83 : Marché de services pour des missions Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) et Contrôle Technique (CT) pour les travaux de mise aux normes et rénovation de bâtiments communaux.**

Conclu avec :

- lot 1 : mise aux normes mairie pour mission Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS): EURL Marc GALLETI (63 Thiers) pour un coût de 1 768€ HT et 62 heures de prestation ;
- lot 2 : mise en accessibilité école du Moutier pour mission Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS): EURL Marc GALLETI (63 Thiers) pour un coût de 1 564€ HT et 56 heures de prestation ;
- lot 4 : mise aux normes mairie pour mission Contrôle Technique (CT) : APAVE pour un coût de 4 125€ HT et 82 heures de prestation ;
- lot 5 : mise en accessibilité école du Moutier pour mission Contrôle Technique (CT) : APAVE pour un coût de 9 912,50€ HT et 191 heures de prestation ;
- les lots 3 : pour les travaux de mise aux normes au Musée de la Coutellerie pour mission Coordination Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) et 6 missions Contrôle Technique (CT) qui ont été classés sans suite en raison du classement sans suite du marché de maîtrise d'œuvre sur cette structure.

**DCM2019-84 : Convention de ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole.**

Une convention de trésorerie de 400 000€ sur une durée de 1 an, utilisable en plusieurs tirages, avec un taux effectif global de 0,60%.

Elle servira à financer les besoins ponctuels de trésorerie des budgets de la ville de Thiers selon les conditions de la convention de ligne de trésorerie principalement aux conditions suivantes :

- Nature : ligne de trésorerie utilisable par tirages sans montant minimum,
- Durée maximum de prêt : 12 mois,
- Index de référence : EURIBOR 3 mois jour,
- Valeur de l'index de référence : - 0,3080%,
- Marge : 0,6000%,
- Tirage / Remboursement : possibilité de tirages ou de remboursement par mail,
- Mode de versement : virement adressé à la trésorerie de Thiers,
- Mode de calcul des intérêts : nombre de jours exact / 365,
- Paiement des intérêts : trimestriel à terme échu,
- Mode de règlement des intérêts et du capital : prélèvement auprès de la trésorerie de Thiers,
- TEG : 0,60 % l'an.

**DCM2019-85 : Marché de services - Vérification, entretien et maintenance des moyens de lutte contre l'incendie dans les bâtiments communaux.**

Conclu pour une durée de 1 an avec la société AUVERGNE SECURITE INCENDIE (63 Collanges) pour un montant tout inclus de 8 795,74€ HT.

**DCM2019-86 : Marché de fournitures de bureau pour les services administratifs de la ville de Thiers.**

Marché à bons de commande conclu pour une durée de 1 an renouvelable une fois avec PGDIS PAPETIQUE PRO (63 Enval) pour un minimum de 10 000€ HT et un maximum de 35 000€ HT annuellement.

**DCM2019-87 : Marché d'études - Evaluation à mi-parcours du contrat de ville.**

Conclu avec le groupe ENEIS (75 Paris) pour un montant de 9 120€ HT.